

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant que les démarches nécessaires soient faites auprès du Lieutenant-Gouverneur en Conseil, pour obtenir l'autorisation d'ouvrir lesdites rues.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

17.—(22594) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet du projet proposé par MM. Béique et Charton, concernant le prolongement de l'avenue Newman, à travers le quartier Emard.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant de rejeter ledit projet, et d'accepter le projet "D" tel que démontré sur le plan lithographié annexé audit rapport, comme étant la continuation rationnelle à travers les lots 3607 et 3614 des avenues Irwin, Howard, Lamont, Butler et Kelly, ainsi que des rues Bromby, Marie-Anne et 5ème Avenue du quartier Emard, et qui prévoit une sortie par la rue Saint-Patrick.

18.—(23545) Soumis un rapport du Surintendant de l'Eclairage, recommandant l'installation d'une lampe incandescente de 80 bougies pour remplacer une lampe de 40 bougies, actuellement en service à mi-chemin, entre les rues Sainte-Catherine et de Montigny, sur l'avenue Hôtel-de-Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

19.—(23546) Soumis un rapport du Surintendant de l'Eclairage, recommandant l'installation d'une lampe incandescente de 80 bougies à l'angle nord-ouest des rues Rachel et Saint-Christophe.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

20.—(11190) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de l'offre de M. L. E. Beaulieu, de céder certaines rues à la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport sur les faits.

21.—(23438) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de l'offre du Notaire Descarries, d'échanger un certain terrain situé sur le Chemin de la Côte-de-Neiges.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef, M. Barlow, pour rapport sur les faits.

22.—(23542c) Soumis un rapport du Surintendant de l'Eclairage, recommandant l'installation de quatre lampes à arc, sur les rues Lanoraie et Greenshields.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

23.—Soumise une communication de M. Alphonse Moisan, offrant d'installer à ses frais, pour une période de 60 jours, le fumivore "Eureka Smoke Consumer Co."

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De demander à l'Ingénieur en Chef s'il est possible d'installer ce fumivore sur une des bouilloires de la Ville, et dans l'affirmative, qu'il soit permis de l'installer, pour une période de 60 jours, et qu'au bout de cet espace de temps, il soit enlevé, qu'il soit satisfaisant ou non.

24.—(23551) Soumise une requête de citoyens de la Ville de Montréal-Est, demandant de permettre à la Compagnie des Tramways de continuer sa voie sur la rue Notre-Dame, des limites Est de la voie actuelle, jusqu'aux limites-Est de la Ville de Montréal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the necessary steps be taken in order to obtain from the Lieutenant Governor in Council, authorization to open the said streets.

His Worship the Mayor took his seat.

17.—(22594) Submitted a report from the Chief Engineer, anent the project submitted by Messrs. Béique & Charton re extension of Newman avenue, across Emard Ward.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said project be rejected and that the "D" project as shown on the lithographed plan annexed to said report be accepted as being the rational continuation across lots 3607 and 3614 of Irwin, Howard, Lamont, Butler and Kelly avenues, as well as of Bromby, Marie-Anne and 5th Avenue, Emard Ward, the said project providing for an outlet via St. Patrick street.

18.—(23545) Submitted a report from the Superintendent of the Light Department, recommending that an 80 C. P. incandescent lamp be installed at the place of a 40 C. P. lamp now lighting the mid-way between St. Catherine and de Montigny streets, on City Hall avenue.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To approve of said report.

19.—(23546) Submitted a report from the Superintendent of the Light Department, recommending that an 80 C. P. incandescent lamp be installed at the north-west corner of Rachel and St. Christophe streets.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To approve of said report.

20.—(11190) Submitted a report from the Law Department, anent the offer from Mr. L. E. Beaulieu to cede certain streets to the City.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be referred to the Chief Engineer for a report.

21.—(23438) Submitted a report from the Law Department, anent the offer from Mr. Descarries, Notary, to exchange a certain lot situated on Côte des Neiges Road.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Chief Engineer (Mr. Barlow) for a report.

22.—(23542) Submitted a report from the Superintendent of the Light Department, recommending that four arc lamps be installed on Lanoraie and Greenshields streets.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said report be approved.

23.—Submitted a communication from Mr. Alphonse Moisan offering to install at his expense, for a period of 60 days, a smoke consumer (Eureka Smoke Consumer Co.)

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the Chief Engineer be asked if it is possible to install the said smoke consumer on one of the City's boilers, and, if so, that he be permitted to install the same, for a period of 60 days, and that it be afterwards removed, whether it be found satisfactory or not.

24.—(23551) Submitted a petition from the residents of the Town of Montreal East, asking that the Tramways Co. be allowed to extend its track on Notre Dame street, from the eastern limits of its existing track to the eastern limits of the City of Montreal.